

elle auprès d'elle un Conseil supérieur qu'elle ne réunit jamais. »

Grand Etat-Major. — Nous lisons dans le *Progrès militaire* :

» L'affectation imminente de M. le général Davou, duc d'Auerstaedt, à une mission dévolue aux membres du conseil supérieur de la guerre, laisse vacant le 14^e corps d'armée et le poste de gouverneur militaire de Lyon. La nomination de M. le général Bréart à ces doubles fonctions est décidée. Avant d'être mis à la tête du 17^e corps, le général Bréart s'était familiarisé avec les services de la défense des Alpes, comme commandant de place à Lyon, comme commandant de la 26^e division d'infanterie et comme commandant du 13^e corps. » D'autre part, nous croyons savoir que le général Ferron sera appelé à remplacer le général Bréart à la tête du 47^e corps. »

Le pourvoi de Prado. — La Cour de cassation était saisie hier, du pourvoi formé par Prado, dit Linska de Castillon, et ses complices Garcia, Ibanès, Andrés, et la fille Daull, contre l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine du 14 novembre dernier, qui a condamné Prado à la peine de mort et les autres à diverses peines.

L'audience est présidée par M. Loevy. M. le conseiller de La Rouverade lit un rapport concluant au rejet du pourvoi.

M. Devin présente ensuite les motifs qui, selon loi, doivent faire casser l'arrêt de la Cour d'assises. Il soutient principalement que c'est à tort que M. le président Horteloup a fait distribuer, avant les débats, à chacun des jurés un recueil de pièces autographiées ; que dans ce recueil se trouvaient des lettres écrites par des témoins que ceux-ci n'ont fait que reproduire à l'audience ; que cette divulgation anticipée est contraire à la loi et a pu être préjudiciable aux débats.

M. Loubens, avocat général, présente des conclusions tendant au rejet du pourvoi ; la Cour de cassation rejette purement et simplement les pourvois de Prado et de ses complices.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bouillon d'hiver. — La commission du Bouillon d'hiver se réunira le mardi 11 décembre à 3 heures de l'après-midi dans une des salles de la Préfecture.

Lycée Gambetta. — Nous apprenons, avec un vrai plaisir, que M. le Ministre de l'Instruction publique vient d'accorder à M. Garrigues, bachelier ès lettres (mention assez bien), une bourse de mérite au lycée de Toulouse, pour y suivre des cours préparatoires à la licence ès lettres.

Commissariat de police. — M. Bontoux, commissaire de police de 3^e classe à Cahors, est élevé à la 2^e classe de son emploi et nommé à Saint-Brieux (Cotes-du-Nord.)

Toutes nos félicitations à l'heureux bénéficiaire de cet avancement.

— En exécution du décret du 16 juillet 1886, M. le ministre du commerce et de l'industrie a décerné une médaille d'honneur en Bronze à M. Périé (Pierre), ouvrier typographe à Cahors, en raison de ses longs services dans le même établissement industriel.

212 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS
TROISIÈME PARTIE
LES MORTS-VIVANTS

XVI

COMMENT M. PASCAL BONHOMME, ANCIEN CHEF DE LA BRIGADE DE SURETÉ, SE TROUVA SEUL DE SON AVIS, ET REFUSA DE DONNER SA LANGUE AUX CHIENS.

— Jamais ! s'écria-t-elle avec un indicible accent de volonté. Peut-être aurait-il pu en être autrement, mais maintenant, sachez-le, monsieur, tout nous sépare.

— Lucy ? s'écria-t-il en se levant avec violence.

— Mais, reprit-elle, dans l'espoir de dompter cette bête féroce, qui semblait vouloir s'élaner sur elle, si vous l'aviez voulu, vous aviez un moyen bien simple.

— Lequel ? Parlez, répondit-il vivement, et le visage rayonnant d'espoir.

— Un moyen devant lequel un honnête homme n'hésite jamais, monsieur, quand il aime véritablement une jeune fille comme vous prétendez

École de Brest. — A la suite du concours qui a eu lieu le 15 novembre dernier, MM. Moureau, Mathurin, et Clavel, Pierre, de l'école communale de Souillac, ont été nommés apprentis mécaniciens des équipages de la flotte à l'école de Brest. Le premier a obtenu le numéro 50 ; le second, le numéro 63. M. Mouraud, Emile, de l'école supérieure de Souillac, a été nommé également après avoir obtenu le numéro 65.

Caserne de gendarmerie. — La question d'emplacement de la nouvelle caserne de gendarmerie de Cahors, après bien des vicissitudes, paraît bien résolue.

Un arrêté préfectoral, en date du 4 décembre courant, vient de prescrire l'enquête d'utilité publique sur cette construction qui doit être faite dans les terrains Minihot, Rossignol et Combarieu.

La commission d'enquête, nommée à cet effet, se compose de MM. Cambres, président du conseil général ; Relhié, Delport et Talou conseillers généraux ; Costes, maire ; Mazères et Parazines, adjoints au maire de Cahors.

Suspension d'un maire. — Par arrêté préfectoral du 5 décembre courant, M. Rigal, maire de Douelle, a été suspendu de ses fonctions.

En pleine séance du conseil municipal de Douelle, le 18 novembre dernier, M. Rigal se permit de tenir des propos inconvenants à l'adresse de M. le Président de la République.

Subventions à l'église de Fages. — M. le ministre de la justice et des cultes vient, sur la proposition de M. le préfet du Lot, d'accorder une subvention de 900 fr. à la commune de Lozech, pour réparations à l'église de la paroisse de Fages.

Vois. — Procès-verbal pour vol commis au préjudice du sieur Combebias, cocher de M. Izarn, rue Fondue-Basse, a été dressé contre la nommée Marie G..., ménagère à Cahors. Le vol est, d'ailleurs, peu important, l'objet volé n'étant qu'une simple blague à tabac ; mais la forme de cette blague, absolument semblable à celle d'un porte-monnaie, donne tout lieu de supposer que la femme Marie G..., en la volant, croyait très bien cueillir les économies du sieur Combebias.

— Un autre vol a été commis à Bégoux, au préjudice du sieur Fournié, propriétaire. Il s'agit ici de cinq poules que le nommé Jean G..., ouvrier maçon à Cahors, aurait extraites d'un poulailler.

Incendie. — Dans la soirée du 6 décembre, vers les six heures, une grange située au Moulin-Bas, près Gourdon, et appartenant au sieur Bessières, a été la proie des flammes.

Les bâtiments, renfermant des fourrages en quantité, ont été entièrement consumés ; seuls, les bestiaux ont pu être sauvés.

On ignore les causes de ce sinistre. Les pertes sont néanmoins couvertes par une assurance prise récemment.

m'aimer.

— Quel est ce moyen, dites, je vous en supplie !

— Me demander ma main. C'est, je le répète, ce qu'aurait fait un honnête homme.

M. de Montréal se laissa tomber avec accablement dans un fauteuil et cacha sa tête dans ses mains.

La jeune fille se sentit trembler à l'effet produit par ses dernières paroles.

Elle ne comprenait pas pourquoi cet homme, en les entendant, avait éprouvé une si grande émotion.

Mais il ne lui laissa pas le temps de réfléchir longtemps, car se redressant tout à coup, le visage livide, le regard étincelant, il s'avança vers elle d'un pas automatique ; et d'une voix qui sifflait entre ses dents :

— Je vous ai trompée ! s'écria-t-il avec un ricanement terrible, je ne suis pas un honnête homme !... je suis un misérable mis au ban de la société ! un voleur ! un assassin ! condamné à mort par contumace, que l'échafaud attend demain !

Il était beau ainsi, ce bandit, en ce moment, de la beauté sinistre du mauvais ange après la chute. Son buste était fièrement cambré en arrière, ses cheveux flottaient autour de sa tête comme une sombre auréole ; et une lueur fauve jaillissait de sa prunelle et lançait des effluves magnétiques !

La jeune fille se recula épouvantée.

— Oh ! s'écria-t-elle.

— Tu sais tout, maintenant, Lucy ! s'écria-t-il d'une voix vibrante ; tu connais ma honte, mon déshonneur et mon amour.

Accident. — Le sieur Emile Bord, machiniste de la Compagnie d'Orléans, vient d'être victime d'un accident à la gare de Lalbenque. Au moment où il montait sur sa machine au départ du train 1139, à cinq heures du soir, il a fait une chute et s'est sérieusement blessé à une jambe.

Accident. — A Gourdon, samedi dernier, vers 4 heures du soir, après le marché, une roue d'un chariot lourdement chargé, qui traversait le boulevard à un endroit encombré de personnes, a écrasé le pied de la nommée Jeannette Fabre, âgée d'une soixantaine d'années.

Le conducteur de la charrette a promis de payer tous les frais que pourront nécessiter les suites de cet accident.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Lecteurs du *Journal du Lot*, laissez-moi vous dire que j'ai été bien heureux, dimanche, en reconnaissant l'exactitude des renseignements qui m'avaient été fournis sur la troupe Plet. Ceux de vous qui ont pu assister à la belle représentation du *Parfum* sont aujourd'hui convaincus que mes informations venaient de bonne source, et je ne doute pas que chacun d'eux n'ait été agréablement étonné en constatant que ces acteurs valent encore plus que leur réputation.

Horace et Lilie ont été un lever de rideau d'un gracieux fini. Ces deux jeunes gens que l'excentrique hasard s'amuse à mettre en face l'un de l'autre, ont bien vite lié connaissance. Et quelle gaieté si naturelle anime cette première rencontre ! quel bon rire, et comme il s'égrène sans effort !

Mlle Blancheteau est aussi excellente artiste qu'aimable voisine ; et M. Legrenay, fils, est loin d'être déplacé à côté d'elle.

Le *Parfum*, comédie quelque peu légère, mais qui appelle le rire d'un bout à l'autre, a été interprété d'une façon magistrale. Il n'est pas un acteur dont on ne puisse dire qu'il est très bon. Mlle Carina est simplement ravissante.

En somme, la soirée a été bonne pour tous : pour la Direction, qui a fait une recette au-dessus de la moyenne ; pour les spectateurs, surtout, dont les applaudissements répétés prouvaient bien la satisfaction.

Le passage de la troupe Plet sur le théâtre de Cahors est une aubaine que nous souhaiterions voir se reproduire de temps en temps. Ne nous plaignons pas cependant. La troupe M. Pilo compte des artistes capables, je ne dirai pas d'éclipser ceux que nous applaudissons avant-hier, mais du moins de figurer à côté d'eux sans trop de désavantage. M. et Mme Curini, MM. Baudoin et Désir, pour n'en citer que quelques-uns, sont vraiment comédiens. Je l'ai déjà dit plusieurs fois, et je me plais à le répéter encore, précisément à cause de l'essai de dénigrement dont cette troupe a été injustement l'objet.

REMI SOL

C'est jeudi, 20 décembre courant, que sera représenté sur notre scène « Roger-la-Honte », le grand succès actuel du Théâtre de l'Ambigu.

Jamais, depuis le « Maître de Forges », le public n'a fait un accueil aussi chaleureux à un grand ouvrage ; jamais non plus, il faut le reconnaître, des auteurs n'ont été aussi bien inspirés pour maintenir, toute une soirée, l'émotion et l'intérêt des spectateurs à un tel degré.

— Taisez-vous ! oh ! taisez-vous, monsieur ! s'écria-t-elle avec égarément, je ne vous crois pas ! je ne veux pas vous croire !

— Folle que tu es, reprit-il avec une ironie cruelle, tu doutes, tu veux une preuve de mon infamie ?... Eh bien, soit ! cette preuve, je vais te la donner...

— Monsieur ! monsieur ! s'écria-t-elle en reculant avec effroi devant le regard cynique du bandit, que prétendez-vous donc ?

— Ce que je prétends ? cria-t-il avec un rire de démon, que tu sois à moi, ici même, à l'instant ! ne pouvant être ma femme, tu seras ma maîtresse...

— Oh ! vous êtes un lâche ! s'écria-t-elle avec un accent d'écrasement mépris et de dégoût.

Le misérable bondit à cette insulte que la jeune fille exaspérée lui avait crachée au visage.

Il tressaillit ; un frisson nerveux secoua tout son corps, ses traits se convulsèrent ; il devint hideux.

L'homme du monde disparut subitement : il n'y eut plus que le Loup, le bandit, chef de l'armée roulante.

— Appelle-moi lâche ! misérable fille ! que m'importe ! tu seras à moi, je le veux ! Rien ne pourra te sauver, s'écria-t-il d'une voix rauque : n'essaie donc pas une lutte impossible contre moi. Je le veux, te dis-je !

Il était au paroxysme de la rage ; il grinçait des dents ; il était horrible.

C'était enfin la brute immonde dans toute son effroyable hideur.

La jeune fille se sentit perdue, seule avec ce monstre, envahi et dominé par une dégoûtante ivresse, et chez lequel tout sentiment humain était

Tous les lecteurs du roman célèbre de M. Jules Mary, voudront voir sur la scène les personnages si sympathiques du livre.

Cette pièce sera représentée sur notre scène par des artistes de premier ordre, au nombre desquels nous retrouvons des noms connus et aimés du public par les précédentes tournées de « Francillon », « Comtesse Sarah », « Abbé Constantin » et la « Souris », et qui sont Mmes Spinoy, Deschamps, Debreuil, et MM. Louar, Laty, Aubert, Gatinais, Nérat et Fleury.

Bibliographie

UN LIVRE A SENSATION

Faut-il l'attribuer à ce qui se passe de déplorable sur la terre, mais il est certain qu'il y a en ce moment une tendance générale à s'occuper de la lune et des planètes circonvoisines. Cette idée vient tout naturellement à l'esprit en examinant le magnifique volume intitulé : « *Aventures extraordinaires d'un Savant Russe* » que vient de mettre au jour l'éditeur Edinger.

Ce livre qui se vend à la fois en livraisons à 5 centimes — comment cela est-il possible ? — en volume broché, d'aspect on ne peut plus engageant sous son artistique couverture et aussi en volume richement relié, est tout simplement une merveille d'édition, merveille de luxe et de bon marché.

Ce sera le *Clou*, le livre d'étranges par excellence pour l'an de grâce 1889.

Au reste, il est nécessaire de l'examiner un peu par le détail, il en vaut la peine.

Les « *Aventures extraordinaires d'un Savant Russe* », — titre, entre parenthèse, éminemment sympathique par ce temps-ci, — sont un roman scientifique astronomique.

En cette année d'extraordinaires découvertes télescopiques sur notre voisine la planète Mars, en cette époque où la lune se laisse photographier de face, de trois quarts ou de profil comme une vulgaire célébrité politique, l'œuvre est pour ainsi dire d'actualité, et les auteurs, MM. G. Le Faure et H. de Graffigny, auteurs fort connus déjà et fort appréciés par la publication de nombreux ouvrages adressés à tous les publics, ont été admirablement inspirés.

C'est ce que leur a dit, dans une préface fort élogieuse, le célèbre astronome et écrivain qui a lui-même tant fait pour la vulgarisation de la science astronomique, Camille Flammarion, à qui l'ouvrage est dédié.

« Vous me demandez, leur écrit-il, si j'approuve la pensée qui a présidé à l'élaboration des *Aventures extraordinaires d'un Savant Russe*, non seulement je l'approuve, mais encore je vous félicite sincèrement de la voie que vous avez choisie.

« Maintenant, en effet, l'Astronomie n'est plus une science qui reste inaccessible ou indifférente. « Elle sort du chiffre pour devenir vivante. Nul être intelligent, nul esprit cultivé ne peut aujourd'hui demeurer étranger aux découvertes splendides de l'Astronomie, découvertes qui nous font vivre au sein des grandioses spectacles de la nature et nous mettent en communication directe avec les sublimes réalités de la création.

« Ce n'est pas la première fois qu'on essaye d'écrire un voyage à travers l'espace, mais jusqu'à présent c'était l'imagination qui jouait le plus grand rôle, — presque le seul — dans ces excursions idéales.

mort, pour ne laisser subsister qu'une volonté irraisonnée et infâme.

— Ayez pitié de moi, s'écria-t-elle avec douleur, et fondant en larmes.

— Non ! dit-il avec un ricanement sinistre, tu es trop belle ! je t'aime ; tu seras à moi, je te tiens, je te veux ! tes pleurs ne m'attendriront pas !

— Au nom de ma mère, pitié !

— Non, te dis-je ; je te veux !

Et il fit un pas et essaya de la saisir.

La jeune fille recula.

— Tuez-moi ! tuez-moi ! s'écria-t-elle avec désespoir, mais ne me déshonorez pas ; la mort plutôt qu'une telle honte !

— Qu'est-ce que cela me fait à moi, répondit-il avec un rire de satire, la mort, dis-tu ? Eh bien, soit, tu te tueras après si cela te plaît ; mais, auparavant, tu seras à moi ! Bah ! toutes les femmes en disent autant, et aucune ne se tue, ajouta-t-il avec un ricanement de tigre.

Et il bondit sur elle les bras ouverts.

Par un effort suprême, la jeune fille lui échappa en se jetant vivement de côté.

Le Loup se retourna avec fureur pour renouveler son attaque.

Mais, soudain, il s'arrêta frappé de stupeur.

La jeune fille avait reconquis tout son sang-froid et son courage.

Elle se tenait calme et fière à trois pas du bandit, un révolver à chaque main.

— Ah ! ah ! fit-il en le regardant avec une expression étrange, qui tenait à la fois de l'admiration, de la lubricité et de la rage.

GUSTAVE AIMARD

A suivre.

« Désormais, la science plus avancée peut servir de base solide pour de telles compositions et en encadrant sous une affabulation ingénieuse les faits révélés par les merveilleuses découvertes téléscopiques de notre temps vous offrirez aux intelligences de tout âge des lectures incomparablement plus attachantes, plus instructives, plus séduisantes même que ces romans alambiqués qui ne laissent dans l'esprit ni vérité, ni lumière, ni satisfaction.... »

Et plus loin :
« Que les personnes donc, qui veulent se rendre compte, sans fatigue, de la constitution générale de l'Univers et comprendre ce que notre terre et ses habitants sont dans l'espace, vous suivent dans votre audacieuse et féconde tentative, ô vous qui avez choisi pour mission de les transporter à travers les magnifiques panoramas des cieux.
« Il est doux de vivre dans la contemplation des beautés de la nature ; il est agréable de se placer dans les hauteurs éthérées, dans la sphère de l'esprit ; d'oublier quelquefois les choses vulgaires de la vie pour voyager quelques instants parmi les inénarrables merveilles de cet infini dont le centre est partout, la circonférence nulle part.

CAMILLE FLAMMARION.

Observatoire de Juvisy, Novembre 1888.

On ne saurait mieux dire, aussi l'éditeur, M. Edinger, en remerciant personnellement M. Camille Flammarion de la haute garantie qu'il apporte ainsi à la valeur de l'œuvre nouvelle, se contente-t-il, dans un « avertissement au lecteur » d'insister sur la forme originale autant qu'exacte — scientifiquement parlant — du livre qui le destine à toutes les bibliothèques et à toutes les familles ; aux enfants, aux jeunes gens amateurs d'aventures attrayantes et instructives comme aux grandes personnes que la science aimable captive.

Il faut remarquer aussi avec juste raison que les romans plus ou moins scientifiques parus jusqu'à ce jour n'ont guère parlé que de la lune et, qu'au contraire, dans les *Aventures d'un Savant Russe* les auteurs promettent le lecteur à travers l'ensemble des mondes célestes, sans en omettre aucun, depuis notre humble satellite jusqu'aux resplendissantes étoiles et par delà encore en passant par le soleil et les planètes télescopiques, moyennes ou géantes de notre système.

Est-ce assez faire que d'indiquer cet ouvrage aux familles ?

Non ! il faut aussi le recommander aux gens de goût, voire aux bibliophiles, car on peut le répéter, les *Aventures d'un Savant Russe* malgré leur prix infime sont une merveille. Le volume qui paraît cette année compte 500 pages. La composition est du caractère dit « Bibliophile ». Le tirage est exécuté sur beau papier par Unsinger, imprimeur de nombreux volumes de grand luxe.

Il est orné de 400 dessins entièrement inédits dus au crayon de nos meilleurs artistes, L. Vallet, Henriot, etc ; il contient outre de nombreuses reproductions en photogravure obtenues sur les meilleures photographies célestes.

Et le prix de toutes ces beautés ?

« Soyez stupéfaits !!! »

La livraison de 8 pages coûte 5 centimes et le volume broché..... 3 fr. 50.

Il en vaut dix, au bas mot, au taux habituel des livres de luxe. Le volume richement relié en toile anglaise, avec les fers spéciaux, séduisant à l'œil, se vend..... 7 francs !

On ne trouvera rien de pareil cette année dans les livres d'étranges, à moins de dépenser de 15 à 20 francs.

En un mot, on peut dire que l'éditeur Edinger a mis au service d'une excellente œuvre de vulgarisation scientifique, tout le savoir du « vulgarisateur du beau livre » qu'il est pour ainsi dire d'instinct.

Cette tentative hardie est extrêmement intéressante pour la masse du public, car, on l'a dit souvent, le livre est cher, trop cher, le beau livre surtout et on ne saurait trop encourager ceux qui se font une tâche de mettre les œuvres de choix à la portée de tous.

Il reste à dire en finissant que les *Aventures d'un Savant Russe* figureront à l'Exposition de 1889. Cet ouvrage y soutiendra avantageusement la comparaison.

L. D.

Nota. — Demain, dans ce journal, seront publiées les conditions détaillées de la souscription exceptionnelle ouverte à l'occasion de la mise en vente des *Aventures extraordinaires d'un Savant Russe* »

Aux voyageurs de commerce.

— Un groupe de Membres de l'Association des voyageurs et commis de l'industrie et du commerce, boulevard Sébastopol, n° 53, désireux de témoigner de nouveau leur admiration pour les efforts persévérants de M. Ferdinand de Lesseps et voulant surtout conserver à la France l'honneur de l'exécution de l'une des plus grandes œuvres de temps modernes, a décidé d'engager les Membres de la Société à s'intéresser à l'émission des Obligations à lots du Canal de Panama qui aura lieu le 12 décembre prochain.

Beaucoup d'entre eux sont intéressés dans l'opération. Une grande partie de la clientèle

qu'ils visitent y a placé son épargne, la Société elle-même possède des titres de la Compagnie.

En aidant notre illustre compatriote à réunir les dernières ressources nécessaires pour achever son entreprise ce sera faire une œuvre patriotique et utile à nous-mêmes. Nous engageons donc tous nos collègues à y donner tout leur concours.

Vu : le 1er vice-Président, **Henri Grellou**, Ancien juge suppléant au Tribunal de Commerce de la Seine ; ancien Membre de la chambre de commerce de Paris.

Dernières nouvelles

L'ensemble du budget est adopté par 383 voix contre 115 sur 498 votants.

La droite a, en grande partie, voté contre le budget.

Alliance. — Le correspondant parisien de la « Gazette de la Croix » signale un rapprochement qui serait en train de s'opérer entre la France et l'Angleterre.

« L'alliance entre les deux nations, dit-il, sera conclue à son heure et à son temps. »

ÉTUDE

de M^e Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, n° 52, près le Palais de Justice.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

Par exploit du ministère de M^e Fraysse, huissier à Luzech, en date du 8 décembre courant, enregistré, Marie Adélaïde Soulayrès, sans profession, épouse du sieur Antoine Basile Alaux, propriétaire, métayer chez M. Maurel, à Anglars, commune d'Anglars-Juillac, avec lequel elle demeure au dit Anglars, ayant M^e Jules Billières pour son avoué constitué près le tribunal civil de Cahors.

A formé contre Antoine Basile Alaux, son mari, une demande en séparation de biens.

Pour extrait certifié sincère et conforme, par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'avoué poursuivant, J. BILLIÈRES.

BOURSE. — Cours du 9 décembre 1888.

3 0/0.....	83 80
3 0/0 amortissable (nouveau).....	85 75
4 1/2 0/0 1883.....	103 60
Actions Orléans.....	1,330 00
Actions Lyon.....	1,200 00
Action Panama.....	151 25
Obligations Orléans 3 0/0.....	405 50
Obligations Lombardes.....	303 00
Obligations Saragossa.....	358 00

FAITS DIVERS

Navire bloqué, 1,000 victimes. — Des dépêches d'Ojessa nous informent que divers navires ont été, ces jours derniers, bloqués par les glaces dans les parages de Taganrog.

Voici quelques renseignements au sujet de cet épouvantable sinistre :

« Plusieurs bâtiments, après avoir lotté inutilement, pour se tirer de leur situation périlleuse, coulèrent sur place. Deux ou trois vapeurs, cependant, purent se dégager sans pouvoir porter secours aux équipages voisins, car un ouragan, d'une violence inouïe, s'éleva sur ces entrefaites.

« Le bateau-phare, qui stationne dans ces parages et qui avait résisté à la pression des glaces, fut poussé par la tempête, vers la haute mer. Un paquebot russe, le rencontra heureusement et le mit à sa remorque.

« Plus de 70 naufragés s'étaient réfugiés sur le phare, et, lorsqu'il fut accosté par le navire sauveur, il avait à bord 15 cadavres et 4 marins russes encore vivants. Ils étaient si exténués par la faim et les souffrances de toutes sortes, qu'ils ne purent articuler aucune parole. Leurs extrémités sont gelées, et on désespère de les sauver. Ces malheureux, pour arriver à bord du phare, avaient eu à parcourir une grande distance sur les glaces.

« De ce navire, le commandant, un officier et cinq marins, ont seuls pu se sauver. On ignore ce que sont devenus les autres. Il a survécu, en tout, environ soixante-dix russes et trente-huit étrangers, en grande partie Grecs, Anglais, et Allemands, appartenant à divers équipages.

« Les scènes d'horreur et les souffrances décrites par les survivants sont de celles qu'on ne peut raconter. A l'heure actuelle, il manque à l'appel plus de 600 personnes.

« Deux navires Grecs chargés de blé, à l'ancre devant Novorossizh, poussés par le vent furent jetés à la côte et brisés en miettes. Un vapeur anglais, le *Brojan* de la maison I. Dreyfuss, a été également détruit par l'ouragan.

« Le vapeur russe *Jedinka*, fut soulevé par le vent et jeté comme une plume à plusieurs mètres sur la plage. Un navire russe, également chargé de pétrole, prit feu et fut brûlé en peu d'instants.

« Dans la ville de Novorossizh, la tempête a démoli la moitié des maisons et complètement détruit la gare.

« Parmi les habitants, plus de 400 ont été ramassés morts.

— **Pain à la dynamite.** — La population d'Armentières est vivement émue à la suite de la découverte d'un fait de contrebande qui n'est pas ordinaire.

Il y a quelques jours, arrivait à Armentières, venant d'Ypres (Belgique), un train de marchandises dans lequel se trouvaient plusieurs wagons, contenant 700 kilogs de pain, adressés à un homme nommé Jules Leroux, chapelier à Aire-sur-la-Lys.

Depuis la loi sur le relèvement des droits établis sur les céréales, des convois de cette nature franchissent fréquemment la frontière.

En visitant ces wagons, le contrôleur des douanes découvrit un pain qui renfermait une boîte de poudre.

Il prévint aussitôt son receveur qui se rendit à la gare destinataire pour arrêter le nommé Leroux, quand il viendrait prendre livraison de l'envoi.

Une surveillance de nuit et de jour fut organisée inutilement.

Enfin le chef de gare avisa M. Leroux de venir retirer les marchandises qui lui étaient adressées.

Celui-ci protesta qu'il n'avait jamais commandé de pain en Belgique et qu'il n'attendait aucune expédition.

Les wagons suspects furent réexpédiés à Armentières où l'administration de la douane se livra à un examen plus minutieux.

On découvrit qu'un grand nombre de pains, habilement creusés, renfermaient des boîtes oblongues remplies de poudre ou de dynamite.

La douane a saisi 16 kilogrammes de poudre et environ 1 kilogramme de dynamite.

Après avoir avisé le Parquet de Lille, qui a aussitôt ouvert une enquête, la douane a fait vendre aux enchères les 700 kilogrammes de pain confisqué, tandis que la dynamite a été jetée à l'eau et la poudre transportée sous escorte à Lille.

Il sera sans doute très difficile de retrouver l'expéditeur, qui a dû se servir d'un faux nom auprès des employés de la gare d'Ypres.

Cet événement est vivement commenté à Armentières.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient recevoir gratis et franco la curieuse et intéressante brochure de M. Vincent, pharmacien, à Grenoble (Isère), n'ont qu'à lui demander par lettre ou carte postale. Cette brochure courte et succincte donne les renseignements les plus complets aux personnes atteintes de maladies du sang résultant d'une jeunesse orageuse, d'abus de préparations vénériennes, épuisement, etc.

L'opinion d'un médecin

Sérent (Morbihan), le 17 juin 1888. — J'ai souvent employé vos Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte). C'est surtout dans la constipation et dans les indispositions passagères, malaise général, étourdissements, migraine, qu'elles produisent bon effet. L'usage prolongé de vos Pilules Suisses a produit plusieurs fois un mieux sensible dans certaines affections des yeux, en agissant comme dérivatif. Je vous autorise à publier ma lettre. E. DROUGARD, médecin. A. M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

La Pâte de Regnaud.

Le bonbon pectoral, a été recommandée par l'Académie de Médecine de Paris, contre les maux de gorge, laryngites, enrouements, grippe, coqueluche, et contre toute irritation de poitrine. Elle dispense de toute tisane. La Pâte de Regnaud convient tout particulièrement aux dames et aux enfants. Une instruction accompagne chaque boîte. La Pâte de Regnaud se vend partout 1 fr. 50 la boîte ; 0,75 cent. la demi-boîte.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERÉ, Pharmacien 109, RUE RICHELIEU, PARIS

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL INTEROCCÉANIQUE

PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

Emprunt de 720 millions (2^e Emission)

Emprunt autorisé, conformément aux prescriptions de la loi du 21 mai 1836, par la loi du 8 juin 1888, mais sans aucune garantie ou responsabilité de l'État.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

1,100,000 Obligations à Lots

ÉMISES A 325 FRANCS

Rapportant 15 francs par an

Payables semestriellement

Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre de chaque année

REMBOURSABLES PAR DES LOTS DE 400 FRANCS DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE 99 ANS.

Ces Obligations participeront au tirage du 15 décembre 1888

TABLEAU DES LOTS TIRÉS CHAQUE ANNÉE

6 tirages par an, du 15 Août 1888 au 15 Juin 1913

3 lots de 500,000^{fr.}; 3 lots de 250,000^{fr.}; 6 lots de 100,000^{fr.}, etc.

15 Décembre.	15 Avril.	15 Août.	15 Février.	15 Juin.	15 Octobre.
Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
1 lot de.....	500 000	1 lot de.....	250 000	1 lot de.....	100 000
1 —.....	100 000	1 —.....	100 000	1 —.....	100 000
2 lots de 10,000.....	20 000	2 lots de 10,000.....	20 000	2 —.....	10 000
2 —.....	5 000	2 —.....	5 000	2 —.....	10 000
5 —.....	2 000	5 —.....	2 000	5 —.....	10 000
50 —.....	1 000	50 —.....	1 000	50 —.....	50 000

Par an : 366 lots s'élevant à Fr. 3,390,000

jusqu'à complet amortissement.

2 lots de 500,000 fr. — 2 lots de 250,000 fr.

4 lots de 100,000 fr., etc.

15 Février.	15 Août.	15 Mai.	15 Novembre.
Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
1 lot de.....	500 000	1 lot de.....	250 000
1 —.....	100 000	1 —.....	100 000
1 —.....	10 000	1 —.....	10 000
1 —.....	5 000	1 —.....	5 000
5 lots de 2,000.....	10 000	5 lots de 2,000.....	10 000
50 —.....	1 000	50 —.....	1 000

Par an : 236 lots s'élevant à Fr. 2,200,000

LES OBLIGATIONS PLACÉES PARTICIPERONT SEULES AUX TIRAGES

La souscription sera annulée si elle n'atteint pas le chiffre minimum de 400,000 obligations.

Le paiement des lots aura lieu un mois après chaque tirage.

Le remboursement à 400 francs et le paiement des lots sont garantis par un dépôt, dans les caisses du Crédit Foncier de France, de Rentes françaises ou de Titres garantis par le Gouvernement français, conformément aux termes de la loi du 8 juin 1888.

Indépendamment de l'amortissement qui se fera chaque année par le paiement des lots, l'amortissement à 400 francs commencera à partir de 1913.

Le dépôt en Rentes françaises ou Titres garantis par le Gouvernement français est administré par une Société civile spéciale, indépendante de la Compagnie de Panama.

Prix d'émission payable comme suit :

VERSEMENTS. — SOMMES NETTES À VERSER.

30 fr. en souscrivant.....	30 fr.
30 fr. à la répartition (du 15 au 15 décembre 1888).....	60 fr.
30 fr. du 15 au 10 août 1889.....	29 fr. 90
30 fr. du 15 au 10 év. 1889.....	29 fr. 68
30 fr. du 15 au 10 mars 1890.....	29 fr. 68
30 fr. du 15 au 10 avr. 1889.....	29 fr. 57
30 fr. du 15 au 10 mai 1889.....	29 fr. 47
30 fr. du 15 au 10 juin 1889.....	29 fr. 35
30 fr. du 15 au 10 juill. 1889.....	29 fr. 28
30 fr. du 15 au 10 août 1889.....	29 fr. 28
30 fr. du 15 au 10 sept. 1889.....	29 fr. 38
Total.....	320 fr. 33

Les coupons échus et ceux à échoir en janvier 1889, de rentes françaises au porteur, d'actions et d'obligations des six grandes Compagnies de Chemins de fer français, d'obligations de la Ville de Paris, de valeurs de la Compagnie de Suez et de la Compagnie Universelle du Canal Interoccéanique, seront acceptés en paiement.

La souscription sera close le 12 décembre 1888

A la Compagnie Universelle du Canal Interoccéanique, 46, rue Caumartin.

A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Chartras.

Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.

A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.

A la Société de Dépôts et de Comptes Courants, 2, place de l'Opéra.

A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Capucines.

A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.

A la Banque Franco-Egyptienne, 3 et 5, rue Saint-Georges.

Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'étranger et chez leurs Correspondants en France et à l'étranger.

ON PEUT SOUSCRIRE, DÈS À PRÉSENT, PAR CORRESPONDANCE

PILULES GICQUEL
Souveraines contre
Constipation, Bile, Glaires
Maux d'Estomac
Manque d'Appétit, Maux de Tête
Étourdissements
Douleurs, Rhumatismes
1^{re} 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

